



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2024-12

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars à 09h30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction départementale du Conservatoire à Rodez.

*Date de la convocation de la réunion : vendredi 15 mars 2024
Date d'envoi des rapports : vendredi 15 mars 2024*

PRESENTS :

*Mesdames Monique ALIES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Sylvie BOUCHAUD, Dominique GOMBERT, Francine LAFON, Christine PRESNE, Emilie SAULES-LE-BARS, Gisèle RIGAL, Régine TAUSSAT, Michèle VINCENT.
Messieurs Claude ASSIER, Éric CANTOURNET, Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL, Nicolas WÖHREL.*

Absents ayant donné POUVOIR :

*Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Monique ALIES
Madame Michèle BUESSINGER à Madame Dominique GOMBERT
Madame Martine CENSI à Madame Isabelle BAILLET-SUDRE
Madame Florence PHILIPPE à Monsieur Madame Sylvie BOUCHAUD
Madame Sylvie TAQUET-LACAN à Monsieur Yves MAZARS
Madame Nadine TUFFERY à Madame Michèle VINCENT*

Absents EXCUSÉS :

*Madame Geneviève CAMBON
Monsieur Arnaud COMBET
Madame Gulistan DINCEL
Madame Karine HAUMAITRE
Graziella PIERINI
Madame Nathalie PUEL
Monsieur Jean VALADIER*

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT

Evolution
RIFSEEP

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron



5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 15 mars 2024 ;
Considérant le rapport adressé le 15 mars 2024 ;

Vu le décret n°2020-182 du 27 février 2020 précisant le régime indemnitaire des agents de la Fonction Publique Territoriale.

Considérant la délibération n°2022-02 approuvée par le Comité Syndical en janvier 2022 sur le régime indemnitaire des agents administratifs et technique au Conservatoire,

Considérant l'évolution de l'organisation de l'équipe administrative et la nécessité de régulariser le traitement indemnitaire de certains agents,

Considérant la nécessité de faire évoluer les modalités de mise en place du RIFSEEP des agents administratifs et techniques voté par le Comité syndical en janvier 2022,

Considérant le tableau récapitulatif des groupes par cadre d'emploi et des montants du RIFSEEP, présenté en annexe de la présente délibération,

Considérant le tableau présentant les critères de répartition des postes par groupe, présenté en annexe de la présente délibération,

Déposé en
Préfecture le

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

Approuve l'actualisation du RIFSEEP en faveur des agents concernés au sein de la Collectivité précisant :

- les critères de répartition des postes par groupe
- les montants du RIFSEEP par groupe
- les bénéficiaires du RIFSEEP
- les modalités de versement du RIFSEEP

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Dominique GOMBERT

Sens des votes :

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Evolution RIFSEEP

Date de décision: 26/03/2024

Date de réception de l'accusé 03/04/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 20240326_12

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20240326-20240326_12-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .5 .1

Fonction publique

Regime indemnitaire

délibérations

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2024_12_Evolution RIFSEEP.pdf (99_DE-012-251200986-20240326-20240326_12-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : Annexe_Delib_2024_12.pdf (99_DE-012-251200986-20240326-20240326_12-DE-1-1_2.pdf)

RIFSEEP